www.rivieres-usses.com N° 5 SEPTEMBRE 2017

Papyr'usses

LE MAGAZINE
DU CONTRAT DE RIVIÈRES

MANQUE D'EAU SUR LES USSES

LA MOBILISATION S'ORGANISE !

SMECRU
SYNDICAT DE RIVIÈRES DES USSES

Papyr'Usses
LE JOURNAL DU CONTRAT DE RIVIÈRES

UNE QUESTION, UN AVIS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER !

SMECRU
107, route de l'Église – 74910 BASSY
04 50 20 05 05
contact@rivieres-usses.com
www.rivieres-usses.com

Envoyez-nous votre adresse mail à ***contact@rivieres-usses.com*** *pour vous abonner à notre newsletter !*

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Christian Bunz
RÉDACTION / CONCEPTION
Terra Publica
PHOTOGRAPHIES :
SMECRU – LPO
IMPRESSION
Imprimé sur papier recyclé
Lamazière Imprimeur
24 000 exemplaires

Les Usses CONTRAT DE RIVIÈRES

LE CONTRAT DE RIVIÈRES

C'est un accord technique et financier entre les collectivités locales, les usagers de l'eau (pêcheurs, agriculteurs, industriels...), les associations et différents partenaires institutionnels. Il permet d'intervenir de manière globale et concertée sur les milieux aquatiques, à l'échelle d'un territoire appelé « bassin versant ». Signé en 2014, le Contrat de rivières des Usses a plusieurs objectifs :

- améliorer la qualité de l'eau,
- entretenir les rivières au quotidien,
- protéger et valoriser les milieux aquatiques (faune, flore, zones humides...),
- mieux partager la ressource,
- sensibiliser les usagers de l'eau.

Le SMECRU, Syndicat de rivières des Usses, est en charge de sa mise en œuvre.

LE BASSIN VERSANT

Ce territoire, sur lequel s'applique le Contrat de rivières, est l'échelle cohérente de gestion de l'eau, car ce qui se passe en amont a des conséquences sur la situation en aval. Toutes les eaux qui coulent ou s'infiltrent sur ce bassin versant convergent vers les Usses pour finir leur course vers un même point, à l'embouchure avec le Rhône.

ÉDITO

« PRENONS TOUS CONSCIENCE DE LA RARETÉ DE L'EAU »

Un territoire recouvert à 50 % de forêts et des milieux naturels préservés, à proximité de Genève : le bassin versant des Usses est attractif ! La question d'un développement équilibré est centrale si nous voulons préserver ces atouts et notre qualité de vie. À ce titre, la problématique de l'eau est essentielle. En effet, elle vient à manquer chaque été dans les cours d'eau des Usses. Cette année, cela a même commencé en hiver !

Nous avons besoin de toutes les énergies pour trouver des solutions. Collectivités, agriculteurs et industriels se mobilisent déjà pour mieux gérer cette ressource si précieuse et limiter les prélèvements. Mais nous aussi, habitants, qui sommes les premiers consommateurs d'eau des Usses, devons prendre conscience du problème. Dans le cadre du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) adopté en mars dernier par le Comité de Rivières des Usses, une démarche inédite de participation citoyenne a ainsi été lancée pour réfléchir collectivement à notre relation à l'eau. Toutes les bonnes idées pour parvenir à un usage raisonné de la ressource sont les bienvenues !

À travers ce nouveau numéro de Papyr'Usses, découvrez les succès des premières animations nature, plongez aussi dans les méandres des Usses pour comprendre les prochains travaux en rivières et informez-vous sur le manque d'eau qui, malheureusement, met en danger le milieu aquatique...

Notre mobilisation au service de la rivière, des hommes et du territoire des Usses se poursuit. Nous comptons sur chacun d'entre vous !

Bonne lecture,

Christian BUNZ
Président du SMECRU,
Syndicat de Rivières des Usses

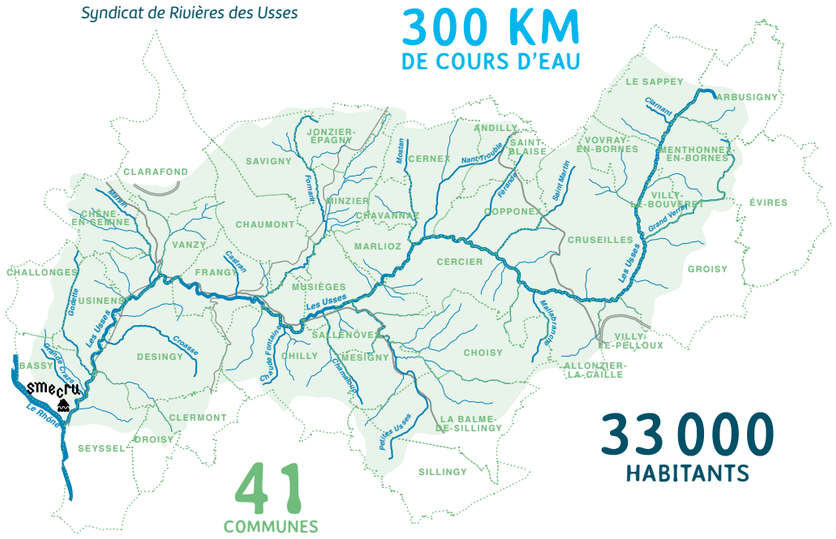

L'ACTU

DANS LA PEAU D'UN CHERCHEUR OU D'UN CASTOR

Les habitants des Usses ont participé à **5 « sorties nature »** organisées un peu partout sur le territoire dans le cadre du Contrat de Rivières. Avec l'appui d'associations locales (Apollon 74 et la Ligue de Protection des Oiseaux), le SMECRU a ainsi proposé de découvrir la richesse écologique des Usses de manière originale ! Se mettre dans la peau d'un chercheur pour comprendre le fonctionnement d'une zone humide, observer des écrevisses à pattes blanches, des grenouilles ou des papillons de nuit et même vivre comme un castor le temps d'une soirée : une autre manière de voir notre environnement, qui a ravi petits et grands.

Si vous souhaitez participer, guettez le site Internet, le Facebook « SMECRU » et les panneaux d'affichage de votre commune.

LE POINT JURIDIQUE DES USSES

Il y a du nouveau pour le 1er janvier 2018 ! Les Communautés de Communes verront une nouvelle compétence s'ajouter à leur champ d'action : **la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI).** Le SMECRU et les collectivités adhérentes étudient actuellement l'organisation de cette nouvelle compétence à l'échelle du bassin versant.

LA RIVIÈRE S'INVITE À L'ÉCOLE

Les **« Classes d'eau »** débarquent cette année dans les écoles primaires des Usses ! Mais c'est quoi au juste ?

Ce dispositif vise à sensibiliser nos élèves « Min'Usses » de CM1 et CM2, aux différentes thématiques liées à l'eau, et plus particulièrement aux enjeux spécifiques du bassin versant des Usses : **le manque d'eau, le fonctionnement de la rivière, la qualité de l'eau et la biodiversité.**

Grâce aux livrets de bord élaborés par le SMECRU et le réseau Empreintes 74, véritables fils conducteurs de la semaine, les professeurs aborderont les différents thèmes au travers de séances explicatives, expérimentales ou de sorties sur le terrain. À la fin d'une semaine riche en expériences, les élèves présenteront une œuvre collective !

Les fascicules seront disponibles sur www.rivieres-usses.fr

SENSIBILISATION AU FIL DE L'EAU

Dans les Usses, la révolte contre le manque d'eau gronde... Il y a Alerte à Malib'Usses ! **Pour se transformer en sauveteur de la rivière, le SMECRU organise depuis le printemps des animations ludiques et participatives : les « Rand'eau ».** En avril d'abord, à la Fête de la nature et des terroirs de la Communauté de Communes Fier et Usses : une « Rand'eau » découverte du territoire a réuni curieux et passionnés de la rivière. Et pendant l'été, pas de répit pour les sauveteurs ! Début août, une « Rand'eau » a de nouveau réuni petits et grands. Une superbe occasion de s'investir pour notre territoire tout en le redécouvrant pendant la belle saison.

Les animations « Rand'eau » font partie de la démarche citoyenne du Plan de Gestion de la Ressource en Eau.
Pour tout savoir, rendez-vous en page 6.

QUELS ENJEUX ?

BIODIVERSITÉ

Reconnecter la rivière et ses berges, pour diversifier des zones d'habitat pour la faune.

SÉCURITÉ

Permettre à l'eau de s'étaler naturellement dans son lit majeur en cas de crue, pour diminuer sa vitesse et éviter les dégâts sur les biens et les personnes.

REDONNER SA LIBERTÉ À LA RIVIÈRE !

La rivière est un espace vivant, dont le lit se déplace naturellement et s'étale plus ou moins au gré des crues. Depuis plusieurs années, sur certains secteurs des Usses, la largeur moyenne du cours d'eau s'est fortement rétrécie, empêchant ces mouvements latéraux.
En cause : le manque de cailloux (matériaux solides), dû à des extractions massives entre les années 60 et 80. Faute de matériaux solides à transporter, la force de l'eau se concentre donc dans le sol et la rivière creuse son lit. Les berges, plus hautes, sont de moins en moins inondées et sont déconnectées du cours d'eau. Ce phénomène appelé « incision » est particulièrement néfaste pour le milieu. Pour y faire face, le SMECRU lance d'importants travaux dans le cadre du Contrat de Rivières.

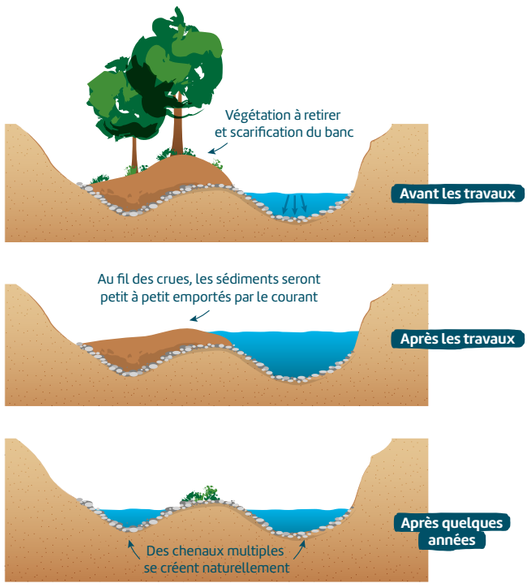

Pelleteuses au bord des Usses...

Essentiellement réalisés sur des terrains privés, **ces travaux ont été déclarés d'intérêt général par le Préfet.** Conformément à la Loi sur l'Eau, le SMECRU intervient donc en informant au préalable les propriétaires.

Selon les secteurs, les travaux consisteront à :

- **Retirer la végétation présente sur les bancs de galets dans le lit de la rivière,** pour qu'ils puissent à nouveau être transportés ;
- **Terrasser** les berges pour élargir le lit du cours d'eau ;
- **Créer des « chenaux » annexes,** ces bras secondaires, qui pourront faciliter le passage des crues et offrir de nouveaux habitats à la faune et à la flore.

Après les travaux, un suivi sera réalisé pour observer les évolutions de la rivière et évaluer l'efficacité des opérations. Des interventions complémentaires pourront éventuellement être réalisées si nécessaire.

... dans le respect de l'environnement !

Pour ne pas gêner la faune, les travaux auront lieu entre avril et octobre, répartis sur 2 ans (2017 et 2018). C'est la période autorisée pour les travaux en rivière. Septembre sera privilégié dans la partie aval des Usses qui abrite de nombreuses espèces remarquables, comme le castor.

Les entreprises veilleront également à **ne pas aggraver la propagation des plantes invasives,** la Renouée du Japon étant déjà particulièrement présente sur le secteur !

ET LES BOIS RETIRÉS ?

- **Ils seront prioritairement proposés aux propriétaires des terrains concernés par les travaux ;**
- **S'ils ne sont pas intéressés, les souches et bois morts seront laissés sur place : ils deviendront vite de nouveaux abris pour la faune !**
- **En dernier recours, le bois sera retiré et potentiellement dirigé vers des filières adaptées (bois-énergie).**

Ces travaux sont estimés à environ 750 000 €.
Cette opération majeure du Contrat de Rivières, est cofinancée par l'Agence de l'eau, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Savoie et le SMECRU.

DOSSIER

MANQUE D'EAU
ALERTE SUR LES USSES !

Quoi ? On manque d'eau sur notre territoire ? Pourtant, elle coule toujours au robinet... Si à la maison cette situation est imperceptible, la faune aquatique, elle, souffre lorsque les débits de nos rivières sont trop faibles.

C'est malheureusement souvent le cas sur notre territoire : sa géologie et sa géographie le rendent très dépendant des précipitations. En parallèle, les consommations d'eau augmentent du fait d'une population en croissance (+2 % par an). Notre agriculture, 1re activité économique du territoire, a besoin d'eau elle aussi.

Pour trouver des solutions durables et équilibrées, pour préserver le milieu aquatique, les usagers de l'eau se mobilisent. Vous aussi, vous pouvez agir ! Le point dans notre dossier...

Pourquoi l'eau vient à manquer ?

La faible altitude de notre bassin versant ne lui permet pas de tirer parti de la fonte des neiges. ***La ressource en eau (les sources notamment) dépend donc uniquement de la pluviométrie.***

Lorsque la situation devient trop critique, la Préfecture peut prendre un ***arrêté sécheresse.*** *Ce dernier limite la nature et le volume des prélèvements autorisés. Ces mesures exceptionnelles sont malheureusement récurrentes sur le bassin versant des Usses, plus que sur d'autres territoires. Et pas seulement en été ! Cette année, la situation a commencé à se dégrader dès l'hiver.*

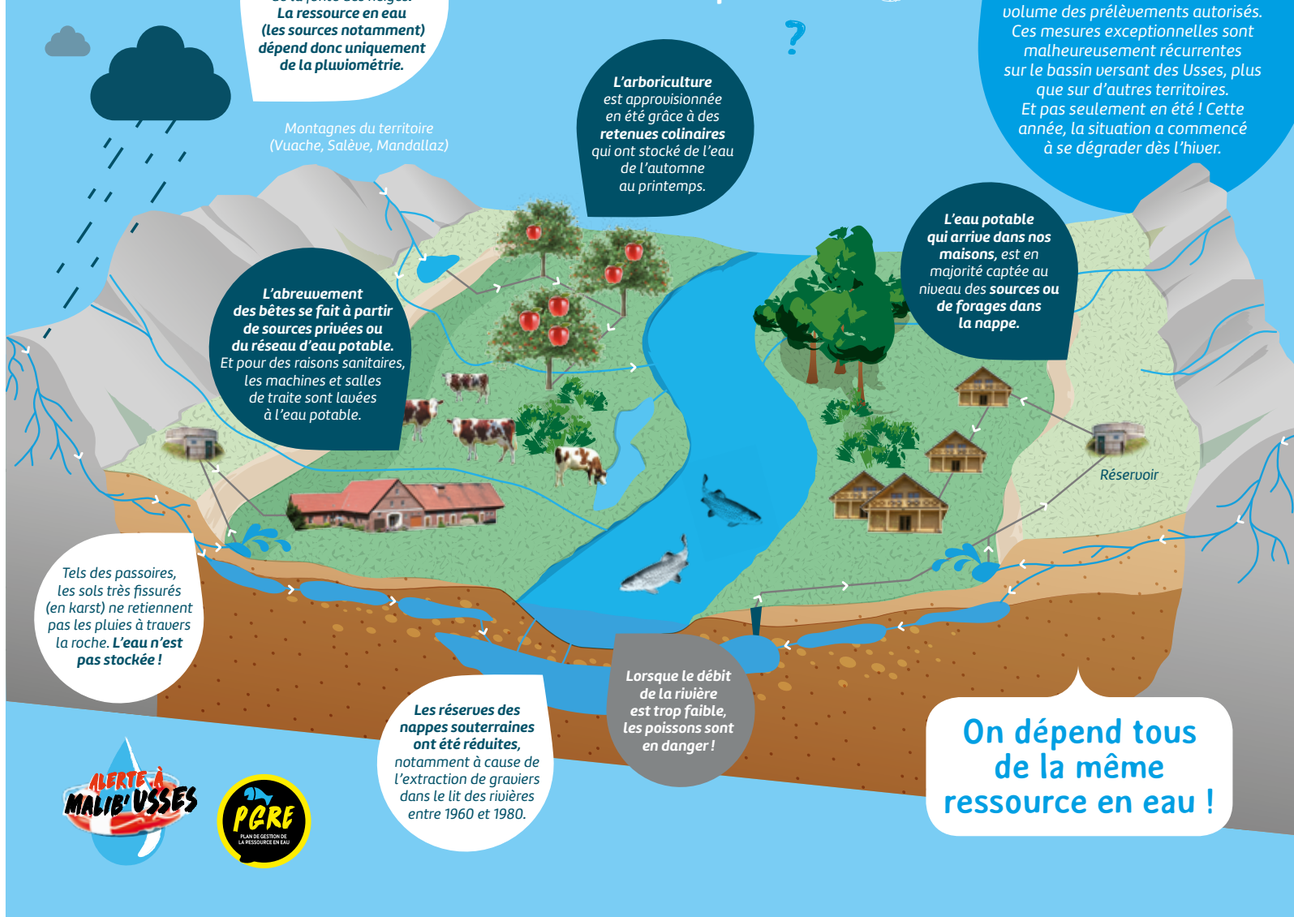

TOUS CONCERNÉS, TOUS MOBILISÉS !

UN GRAND PAS A ÉTÉ FRANCHI : LE 30 MARS 2017, LE COMITÉ DE RIVIÈRES DES USSES A APPROUVÉ LE PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU (PGRE). CET OUTIL STRATÉGIQUE, PILOTÉ PAR L'ÉTAT AVEC L'APPUI TECHNIQUE DU SMECRU, A ÉTÉ ÉTABLI DE MANIÈRE COLLECTIVE, AVEC LES DIFFÉRENTS USAGERS DE L'EAU : LES COLLECTIVITÉS, LES INDUSTRIELS, LES AGRICULTEURS ET LES PROTECTEURS DE LA FAUNE AQUATIQUE (FÉDÉRATION DE PÊCHE, ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES). IL PROPOSE UNE GESTION GLOBALE POUR SATISFAIRE LES BESOINS DE CHACUN, Y COMPRIS DU MILIEU AQUATIQUE, ET SE TRADUIT SUR LE TERRAIN PAR DIFFÉRENTS PROJETS DE GESTION ET D'ÉCONOMIES D'EAU…

1 420 000 m³
entre juin et octobre

- C'est le volume d'eau prélevable maximum autorisé par le PGRE en période d'étiage (les mois où il y a le moins d'eau dans les rivières).
- Cela équivaut aux consommations actuelles, qui devront donc se maintenir malgré l'augmentation attendue de la population (41 000 habitants en 2025, contre 33 000 en 2014). Le bassin du Fornant, déjà déficitaire, devra même diminuer ses prélèvements.
- Un Observatoire des Usages suivra les prélèvements. Le SMECRU y travaille actuellement.

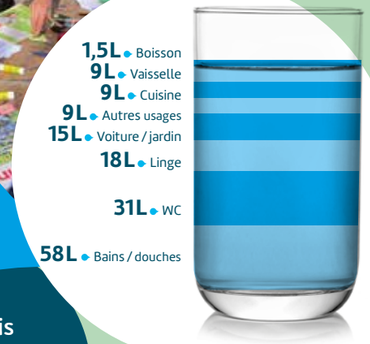

Un Français consomme en moyenne **150 litres / jour**

« Certains prélèvements seront sans doute limités sur les secteurs où la situation des rivières est la plus critique. La création d'interconnexions avec d'autres secteurs du bassin des Usses, moins déficitaires en eau, voire des territoires limitrophes, sera également explorée. »

AURÉLIE RADDE
Chargée de mission au SMECRU

AGRICULTEURS

LES EFFORTS SE POURSUIVENT

15 irrigants du bassin versant ont participé à la rencontre terrain organisée le 2 août par la Chambre d'agriculture.
Les arboriculteurs et maraîchers ont manifesté leur volonté de trouver des solutions de stockage de l'eau et de mettre en place des démarches collectives pour optimiser les prélèvements.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'agriculture, bien que fortement présente, utilise seulement 23 % de l'eau prélevée sur le bassin versant. **Cette consommation raisonnée est due à des investissements de la profession depuis plus de 20 ans, sur les exploitations arboricoles notamment** : systèmes d'arrosage en goutte à goutte et micro-aspersion, ouvrages de stockage des eaux de pluie et de ruissellement…

Côté élevage laitier, plus de 90 % de l'eau consommée est destinée à l'abreuvement des troupeaux ; il existe donc peu de marges de manœuvre. Certaines exploitations expérimentent malgré tout des techniques pour économiser l'eau : le recyclage des eaux de lavage des machines à traire pour nettoyer les quais de traite par exemple.

La profession travaille aussi à une **organisation collective** pour mieux suivre les prélèvements et développer des projets d'économie d'eau.

Enfin, la Chambre d'agriculture réalise **une étude pour aider la profession** à répondre aux évolutions nécessaires face aux changements climatiques.

Vous êtes agriculteur et souhaitez participer à la réflexion ? Contactez la Chambre d'agriculture : Gaëlle CORDEL, Conseillère chargée des territoires Usses, Bornes et Albanais 74 – 06 48 39 11 60 et Bénédicte CAZERGUE, Chargée d'études Eau – 06 87 29 99 26

« Il s'agit d'optimiser les consommations d'eau sans pour autant pénaliser le développement des exploitations. Par exemple pour l'élevage, la possibilité de récupérer les eaux de pluie sera étudiée. Des analyses d'eau permettront de préciser l'usage qu'il est possible d'en faire, tout en veillant à la bonne santé des bêtes et à la qualité du lait cru utilisé pour la fabrication fromagère. »

BÉNÉDICTE CAZERGUE,
Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc.

COLLECTIVITÉS

DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE À MODERNISER

Actuellement, l'eau potable est gérée par les communes ou structures intercommunales. En 2020, cette compétence sera du ressort de vos communautés de communes (en régie directe ou déléguée à un prestataire privé).

Comme partout en France, ces acteurs doivent faire face à un problème de taille : la fuite des réseaux ! **En Haute-Savoie, on estime que 32 % de l'eau prélevée dans le milieu n'arrive pas au robinet du consommateur**. On parle d'un rendement des réseaux de 68 %. Une perte écologique mais aussi financière importante ! Le prélèvement, le traitement et la distribution de l'eau ont en effet un coût. Compte tenu du manque d'eau sur le territoire, la loi impose d'**atteindre un rendement des réseaux d'eau potable de 75 % minimum à l'horizon 2030.** Pour y parvenir, les gestionnaires devront tous disposer d'un diagnostic à l'échelle de chaque commune, qui établira un programme de travaux sur 5 à 10 ans. À l'échelle intercommunale, le schéma directeur d'eau potable s'interrogera sur l'adéquation entre la ressource et les besoins en eau pour les 20 prochaines années.

Quant au SMECRU, il travaille sur un **Schéma de Cohérence pour l'Économie et la Gestion de la Ressource en Eau**, à l'échelle des 310 km² du bassin versant. Cet outil permettra de définir les travaux à réaliser (substitution de source, interconnexions de bassins) en vue de limiter les prélèvements sur le milieu aquatique !

+ d'infos sur le prix et la qualité de l'eau près de chez vous : www.services.eaufrance.fr (Renseignez le nom de votre commune dans « Données de mon territoire » et consultez le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service). Sinon, rapprochez-vous de votre collectivité !

Testez vos connaissances sur l'eau des Usses avec un quizz sur : **rivieres-usses.com**

ALERTE À MALIB'USSES

Particuliers, à vous de jouer ! En effet, les principaux consommateurs d'eau restent les habitants, il est donc essentiel que chacun se mobilise. Le bassin versant des Usses a été retenu comme **territoire pilote pour faire participer les citoyens à la réflexion sur la gestion de l'eau.** Le SMECRU, avec l'appui du CPIE Bugey-Genevois, vous proposent donc une série d'animations pour mieux cerner la situation actuelle, identifier ensemble des solutions, et **devenir sauveteurs des Usses.**

- **1re étape, les Rand'eau** : se balader pour échanger sur la situation actuelle, discuter de notre rapport à l'eau, en pleine nature !
- **2e étape, les Bistr'eau** : autour d'un verre, explorer différents scénarios pour l'avenir « Et si demain on interdisait le remplissage des piscines ? ».
- **3e étape, le théâtre forum** : mettre en scène les problèmes actuels pour mieux se rendre compte que nous pouvons tous faire quelque chose.
- **4e étape, des groupes de travail** : pour réfléchir à des solutions concrètes et les mettre en œuvre !

Pas besoin d'être fin connaisseur des enjeux aquatiques ! À la maison, au jardin, au travail… Nous avons tous besoin de l'eau quotidiennement. Alors, contactez-nous pour participer aux animations ! alerte@rivieres-usses.com – 04 50 59 00 61

« L'idée est de mettre en place une démarche participative qui implique les habitants dans la recherche de solutions et de prise de décisions vis-à-vis du manque d'eau. »

MARIE TROUILLET,
CPIE Bugey Genevois

Chaque jour en Haute Savoie, à cause des fuites, **100 litres d'eau par habitant sont perdus !**
Source 2010
Agence de l'eau DDT Onema

LE COIN DU NATURALISTE

LES SAULES ET LES AULNES, GARDIENS DE LA RIVIÈRE

*On retrouve en principe **4 grandes strates végétales** au bord des rivières, plus ou moins éloignées de l'eau.*

La végétation qui borde le cours d'eau est essentielle au bon fonctionnement de l'écosystème aquatique. On y trouve souvent des saules et des aulnes, des espèces souples, adaptées à l'eau et aux crues. Très prospères sur notre territoire, les saules cendrés bas, les aulnes glutineux et les saules à feuilles fines sont les principales essences arbustives des Usses.

CES ARBRES JOUENT PLUSIEURS RÔLES

fonction biologique
- la faune s'y déplace, s'y reproduit et y trouve son garde-manger ;

fonction filtre
- les résidus et pollutions y sont piégés lors des écoulements vers la rivière ;

fonction mécanique
- grâce à leurs racines, ces végétaux maintiennent et stabilisent les berges ;

fonction régulatrice
- l'ombre produite peut faire baisser de 2°C la température de l'eau.

Ast'Usses

PROPRIÉTAIRES ET RIVERAINS DE LA RIVIÈRE, ON COMPTE SUR VOUS !

La végétation qui borde le cours d'eau fait partie intégrante de l'écosystème aquatique, et, vous l'avez compris, elle lui apporte des bénéfices uniques.
- Si vous devez planter, choisissez parmi les espèces locales !
- Avant d'envisager des travaux, renseignez-vous pour évaluer les impacts.

Retrouvez tous nos conseils dans le guide pratique du riverain : www.rivieres-usses.fr

EN BREF

L'équipe du SMECRU s'agrandit

Les projets de restauration des zones humides ont bien avancé, et pour assurer les phases de travaux et d'entretien, l'accord des propriétaires est indispensable. Bastien a effectué un stage de 4 mois au SMECRU. Sa mission : rencontrer les propriétaires, les sensibiliser, proposer la signature de conventions pour développer les projets, voire suggérer une acquisition à l'amiable.

Du nouveau en ligne

Le SMECRU sortira bientôt sa plus belle tenue et se parera d'un nouveau site Internet. Actualités de la rivière et du Syndicat, événements, carte interactive des principaux projets, infos sur les espèces des Usses, photos... un nouvel outil coloré et pédagogique pour tout savoir sur le Syndicat et le Contrat de Rivières !

Retrouvez-nous aussi sur Facebook pour suivre nos actus et événements, et partager vos bons plans et astuces pour bien vivre avec la rivière !

SI VOUS N'AVEZ PAS PU LIRE LES PRÉCÉDENTS NUMÉROS DE PAPYR'USSES, DEMANDEZ-LES AU SMECRU !

LES USSES ET VOUS

Envoyez-nous vos photos, anecdotes, poèmes, récits... ils seront peut-être publiés sur le site du SMECRU ou dans nos prochaines publications.
contact@rivières-usses.com

smecru
SYNDICAT DE RIVIÈRES DES USSES

En partenariat avec :
haute savoie le Département
agence de l'eau
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE